

Les injonctions en polonais

Renata Krupa

► **To cite this version:**

Renata Krupa. Les injonctions en polonais. Dialogues Interlinguistiques, CELTA/CoVariUs, Université Paris Sorbonne, 2008, pp.1.13. halshs-01076028

HAL Id: halshs-01076028

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01076028>

Submitted on 20 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les injonctions en polonais

Renata KRUPA

Université de Paris-Sorbonne

EA « Centre de Linguistique Théorique et Appliquée »

Introduction

Dans le présent article, nous proposons une réflexion sur la politesse des injonctions. Les injonctions seront associées aux actes directifs de J. SEARLE (1969). Nous allons décrire une partie des injonctions, à savoir les injonctions directes et leur rapport à la politesse. Nous allons admettre, suivant C. KERBRAT-ORECCHIONI (1992 : 242), que « la politesse est un ensemble de procédés que le locuteur met en œuvre pour valoriser l'autre ou, du moins, ne pas trop le dévaloriser ». Il s'agit d'un travail descriptif effectué à partir des textes littéraires polonais et de leurs traductions françaises. L'acte d'injonction sert avant tout à exprimer la volonté du locuteur qu'un fait se produise. L'intention du sujet parlant est de provoquer une action souhaitée. Dans cette perspective, nous allons analyser des formulations directes, en particulier les énoncés à l'impératif *chodź ! viens !*, les énoncés à l'infinitif *milczeć ! silence !*, les énoncés avec les verbes performatifs *zalecam ostrożność, je vous conseille la prudence* ainsi que les énoncés de type *proszę* suivi de l'infinitif (*proszę czekać, attendez*). De plus, la langue polonaise possède tout un système de diminutifs de différentes parties de discours qui permettent d'adoucir les formes directes et rendent la directivité non-brutale. Il nous a semblé important de démontrer que la directivité n'est pas toujours synonyme d'impolitesse.

Deux points, nous semble-t-il, sont à voir de plus près. Le premier concerne le rapport entre l'impératif et la politesse, le second, la possibilité d'emploi non-menaçant des formes directes. Ce travail n'a pas l'ambition de donner une liste complète de toutes les formes et formules de politesse employées dans les injonctions directes mais plutôt de signaler certaines difficultés liées à la traduction des procédés linguistiques et stratégiques.

I. La politesse – perspective pragmatique

Disons d'emblée que la problématique de la politesse occupe une place importante dans le champ d'investigations linguistiques. La conception de la politesse élaborée par P. BROWN et S. LEVINSON (1997) à partir de la notion de face est devenue un véritable champ théorique. Etant donné le nombre de travaux déjà parus, on ne va pas s'y attarder. Soulignons juste que cette théorie peut rendre au linguiste des services considérables, surtout lorsqu'on aborde le problème des actes menaçants que constituent les injonctions. En résumant ce modèle, nous pouvons dire que la politesse se ramène avant tout à la valorisation et au ménagement des faces. La face positive reflète le besoin de solidarité et la face négative traduit le besoin d'indépendance. À ces deux faces correspondent deux types de politesse : positive et négative. La plupart

des actes de langage constituent des menaces potentielles pour les faces. Les ordres et les requêtes sont des actes impositifs et dérangeants, donc menaçant pour la face négative du destinataire. Dans le souci de préserver la face, les interlocuteurs mettent en place toutes sortes de stratégies de politesse qui tentent d'adoucir la violence des actes. Les linguistes semblent partager l'avis selon lequel les actes incursifs semblent moins violents lorsqu'ils s'énoncent sous la forme d'une question. Les actes indirects permettent de cacher l'intention du locuteur. L'étude de différentes cultures a montré que la directivité peut être valorisée positivement. C'est notamment le cas de la culture polonaise. Certains chercheurs français voient la notion de politesse en rapport avec la notion d'optionnalité de l'énoncé « qui désigne la stratégie consistant à donner (du moins théoriquement) une option de refus à l'allocutaire », (MANNO, 2002 : 5). Les remarques de G. MANNO concernant la langue française nous semblent intéressantes dans la mesure où l'auteur considère qu'il est préférable de voir la politesse en relation avec des stratégies de ménagement d'autrui, plutôt qu'en relation avec des formes verbales. Ses études ont démontré qu'il était possible qu'un acte indirect soit brutal et que la formulation directe soit très optionnelle. Selon ces considérations, il n'y a pas de rapport immédiat entre l'indirection de la formulation et la politesse des actes directifs.

- (1) Podłoga od tygodnia nie myta. (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Le sol n'a pas été lavé depuis une semaine.

Dans cet exemple l'énoncé est adressé à un jeune garçon, qui effectue des tâches ménagères. Il serait plus naturel d'employer la formulation directe *umyj podłogę* (lave le sol). La forme employée est indirecte et pourtant elle exprime un ordre. Une analyse contrastive permet la mise en relief de certains phénomènes langagiers dans les deux langues.

L'analyse détaillée des énoncés injonctifs dans le polonais moderne est décrite, entre autres, dans les travaux de J. LABOCHA (1981) qui fait une description pragmatique dans laquelle elle prend en considération divers paramètres, tels que le type d'interaction, l'aspect social et psychologique de l'interaction, le type de contact et les données situationnelles. L'auteur s'intéresse aux structures formelles qui, dans l'acte de communication peuvent servir à diriger le comportement du destinataire. Ses études démontrent que les différents types d'injonction ne s'expriment pas à travers les formes linguistiques. L'auteur vient à dégager des degrés dans l'injonction (LABOCHA, 1985). On aboutit à l'échelle des degrés suivante : il y a des injonctions douces, des injonctions polies, des injonctions catégoriques et des injonctions impolies. Les éléments structurels, comme l'impératif, l'emploi des particules injonctives, les formes adressatives, les formules de politesse influencent ces différents degrés. Il est à noter que la politesse se localise au niveau de la composante relationnelle et non pas au niveau de la composante informative.

Selon K. OZOG (1990), la politesse appartient à la catégorie de la psychologie sociale car elle prend en compte le statut des interlocuteurs. Sur le plan lexical, elle se caractérise par l'emploi de certains actes tels que les demandes, les remerciements, les salutations. À ces actes s'ajoutent les formules occasionnelles de politesse qui servent à affaiblir la brutalité des injonctions.

- (2) **Bądź łaskaw** wyjść na ulicę i spojrzeć, co z tym sklepem.
(T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Sois gentil de sortir dans la rue voir ce qui se passe.
- (3) **Pan pozwoli** ze mną. (T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Veillez me suivre, s'il vous plaît.
- (4) **Pani pozwoli** ze mną na zaplecze. (T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Veillez me suivre dans l'arrière boutique, s'il vous plaît.

Au lieu d'utiliser les impératifs, le locuteur emploie les constructions de politesse suivantes : *bądź łaskaw* (sois gentil), *pan pozwoli*, *pani pozwoli* (veuillez me suivre).

II Les stratégies directes

La théorie des actes de discours a contribué à l'établissement de la corrélation entre politesse et indirection : plus l'acte est indirect, moins il est brutal. Pourtant dans la culture polonaise, comme l'ont prouvé A. WIERZBICKA (1999) et A. DUSZAK (1998), les stratégies directes sont valorisées positivement.

II.1 Impératif

L'impératif dans la langue polonaise n'est pas toujours considéré comme l'expression de l'ordre catégorique. En comparant les cultures polonaise et anglaise, A. WIERZBICKA (1999) affirme qu'en anglais on parle beaucoup plus indirectement qu'en polonais. Elle considère que, dans la tradition culturelle polonaise, on tolère une expression directe de ses propres opinions et sentiments.

Le mode d'expression indirect possède sans aucun doute de grands avantages dans la communication entre personnes. Il permet de cacher l'intention directive. Cela explique l'utilisation fréquente des actes de langage indirects. Cependant ce mode indirect comporte quelques risques comme l'explique A. DUSZAK (1998 : 268). Il implique un manque d'engagement et des relations plus formelles entre les partenaires. Les comportements directs ne sont pas perçus obligatoirement comme négatifs du point de vue des échanges sociaux. Pour cette raison, l'impératif est une forme très répandue dans la langue polonaise et son rôle n'est pas seulement de réaliser des injonctions et des ordres, mais aussi des demandes (n° 6), des propositions (n° 7 et 8) ou des conseils (n° 5), ce qu'illustrent les exemples ci contre :

- (5) **Ty się wybierz** do lekarza, **ja ci radzę**. (T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Tu ferais mieux d'aller voir un médecin, je te le conseille.
- (6) **Mów** prosto do kamery. (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Parle bien face à la caméra.

- (7) Herbaty się może **napijmy** albo coś ? (T. Konwicky, *Kompleks polski*)
On boit un thé ou quelque chose ?
- (8) **Proszę się poczęstować.** (T. Konwicky, *Czytadło*)
Bois donc.

En français, les moyens d'expression ne sont pas des impératifs dans les exemples 5 et 7. Nous pouvons remarquer que dans l'exemple 7, la forme inclusive du verbe polonais « *napijmy się* » a été traduite en français par une forme *on boit* ce qui rend l'énoncé moins direct.

Le dernier exemple nous paraît plus brutal dans sa version française avec l'impératif à la deuxième personne.

Aussi bien en polonais qu'en français, la langue met à notre disposition une forme, c'est-à-dire le mode impératif, qui est considérée par la plupart des utilisateurs du français comme une formulation brutale. Les études de E. ROULET (1980) ont démontré que les sujets parlants préfèrent employer des moyens plus détournés et emploient rarement l'impératif. Ils préfèrent employer des formulations indirectes laissant à l'interlocuteur une liberté d'action en apparence plus grande. Selon ces considérations, moins l'acte est direct, et moins il est menaçant.

La langue met à notre disposition des procédés linguistiques qui permettent d'adoucir (exemples 9, 10 et 11) ou de durcir (exemples 12 et 13) les expressions.

- (9) To **może** siadajmy. (T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Asseyons-nous, peut-être.
- (10) O Boże, Kostienka. **Może** pryskaj za granicę. (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Oh, mon Dieu, Kostienka. Tu devrais peut-être te faire la malle.
- (11) Chodźmy, **synku**, spisać umowę. (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Viens donc, fiston, signer un contrat.
- (12) **Cicho**, posłuchajcie. (T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Silence, écoutez.
- (13) Puszczaj mnie. **Ale już.** (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Lâche-moi. Tout de suite.

Les impératifs ont besoin d'être entourés afin que soit préservée l'harmonie entre les interlocuteurs. La directivité peut être, dans certains contextes, plus appropriée que l'indirection, surtout lorsqu'il s'agit du contexte familial et familial.

II.2 Le rôle des particules « -że » et « no »

Parmi les éléments structurels qui intensifient les injonctions, nous avons les particules injonctives¹ : *-że*, et *no* qui sont le plus souvent employées avec la deuxième personne du singulier comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

- (14) Wandziu, nie stój**że** beczynnio. (T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Wanda, ne reste pas là à ne rien faire.
- (15) A idź**że**, ty bydlaku. (T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Va donc, animal.
- (16) Wyła**żesz**, idiotko. (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Sors de là, crétine.
- (17) Chodź **no** tu, Kola. (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Viens ici, Kola.
- (18) Czekaj **no**. (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Viens ici.
- (19) Daj**że** spokój, włóż**że** buta ! (S. Mrozek, *Zabawa*)
Fais pas d'histoires, remets-moi cette chaussure !

Les particules injonctives peuvent être renforcées par les mots adressifs péjoratifs comme *bydlaku* ou *idiotko* qui expriment l'émotion négative du locuteur.

Nous pouvons remarquer que le français ne possède pas d'équivalent formel des particules *no* et *-że*. Ces formes peuvent néanmoins être rendues par les différents procédés de style, comme c'est le cas de l'exemple 19, où la particule *-że* du verbe *włóżże* est rendue par la forme *remets-moi* qui exprime une insistance du sujet parlant. Nous devons nous poser la question quel est le rôle de ces particules. Il nous semble que l'impératif suivi de *że* et *no* signale une certaine familiarité d'expression. L'analyse plus détaillée du contexte des exemples donnés permet de constater que les personnes qui emploient ces formes connaissent bien leurs interlocuteurs.

Nous nous tournons maintenant vers les formes composées de l'impératif en polonais. Rappelons que les formes composées de l'impératif comportent deux éléments : la particule *niech* et le verbe à la troisième personne (du singulier ou du pluriel). Il résulte de l'analyse des énoncés du corpus de textes que la particule *-że* est présente parmi ces formes composées. Elle peut s'associer à la particule *niech* pour former la structure *niechże*, ce que nous voyons dans l'exemple ci-dessous :

- (20) No niech**że** pan sam powie, niech pan spojrzy na mnie ! (S. Mrozek, *Czarowna noc*)
Voyez vous-même, regardez-moi !

¹ Nous empruntons le terme à J. LABOCHA (1985 : 130-131)

Cet exemple illustre bien le caractère familier de l'énoncé même s'il est adressé au destinataire que l'on ne tutoie pas, ce qui est rendu dans le texte par la présence du pronom personnel *pan*.

II.3 Honorification

La catégorie d'honorification dans la grammaire polonaise a été introduite par R. HUSZCZA (1980). Il s'agit d'une nouvelle conception des formes honorifiques. L'auteur décrit les parties du discours pour lesquelles la reconnaissance du niveau d'honorification est obligatoire. Il s'agit, entre autres, de l'opposition des pronoms personnels : *ty - pan /pani*, *wy - państwo*, des noms au vocatif : *Jasiu - panie magistrze*, des verbes à l'impératif : *pisz - niech pan pisze - niech pan będzie łaskaw pisać*. Dans la langue polonaise, la notion d'honorification concerne avant tout les pronoms personnels et la deuxième personne du verbe. Selon le même auteur, l'honorification devrait être séparée de tous les phénomènes appartenant à la politesse linguistique. Elle constitue une catégorie autonome basée sur l'honorification grammaticale. En polonais, il existe des formes *pan /pani* qui sont intégrées au paradigme des pronoms personnels. Elles n'ont pas le même statut que les formes *madame/monsieur*. La forme *pan* souligne la distance entre les locuteurs mais elle se distingue de la forme *monsieur* par l'origine noble, dont une partie s'est conservée dans son sémantisme actuel, ce que A. WIERZBICKA (1999 : 66) a mis en relief et M. GRABOWSKA (2002 : 24-25) a rappelé. « La tradition de la noblesse au sens large du terme se transforma ensuite en tradition nationale polonaise, le respect des personnes considérées comme souveraines se cristallisa comme l'une des valeurs les plus importantes de la culture polonaise »². Les formes *pan / pani* sont des formes courtoises, non familières en opposition à *ty* (toi) familier.

Pour l'impératif, R. HUSZCZA (1996 : 192-197) distingue quatre niveaux d'honorification.

Le premier niveau est appelé familier. Il comprend la deuxième personne du verbe au singulier et au pluriel :

- (21) **Nie nazywaj** mnie Iwoną. (T. Konwicki, *Kompleks polski*)
Ne m'appelle pas Iwona.
- (22) **Chodźmy**, synku, spisać umowę. (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Viens donc, fiston, signer un contrat.

Il est à signaler que dans cet exemple la forme inclusive de l'impératif *chodźmy* a été traduite par la forme au singulier *viens* ce qui change le caractère de l'interaction.

Le deuxième niveau, appelé *moyennement poli*, concerne les formes analytiques de l'impératif :

- (23) **Niech pan nie pali**. (T. Konwicki, *Kompleks polski*)
Vous feriez mieux de ne pas fumer, vous.

² Nous utilisons la traduction de M. GRABOWSKA, 2002, *Le monde viril dans Kompleks polski et dans sa traduction française. Analyse des formes adressatives*, Romanica Wratislaviensia XLIX, Wrocław

- (24) **Niech mi pan zagra** o miłości. (S. Mrozek, *Pieszko*)
Jouez-moi une chanson d'amour.

La traduction française montre que le pronom personnel *pan* est le plus souvent traduit par le vouvoiement.

Le troisième niveau englobe, entre autres, les formes *proszę* + l'infinitif :

- (25) **Proszę** teraz **odpoczywać**. (T. Konwicki, *Czytadło*)
Reposez-vous maintenant.

- (26) **Proszę** ze mną **zatańczyć**. (S. Mrozek, *Pieszko*)
Invitez-moi à danser.

Le quatrième niveau, considéré comme très poli, comprend les formules *pani raczy* + infinitif.

- (27) **Pani raczy** spocząć. (S. Mrozek, *Czytadło*)
Veillez vous asseoir Mademoiselle.

Les exemples traduits nous montrent que les différents degrés de politesse n'ont pas été mis en relief à l'exception de l'exemple 27 où la forme de politesse *veillez* apparaît.

Nous pouvons dire que les formes honorifiques sont les formes grammaticalisées de la déférence et qu'elles permettent de marquer la relation locuteur-allocutaire. Il faut tenir compte du fait que l'inégalité des places peut être acceptée librement par les participants de l'échange ou au contraire imposée à l'autre

Il est à noter que les formes du type *niech pan czyta* (lisez) prennent dans la langue familière une forme *pan czyta* (lisez) qui consiste à omettre le lexème *niech*. Néanmoins, nous devons les considérer comme un indice grammatical de l'honorification de l'impératif car elles permettent d'opposer les formes *czytaj* (lis) et *pan czyta* (lisez). Voici les énoncés où le lexème *niech* a été supprimé :

- (28) **Pan weźmie** swoje rzeczy. (T. Konwicki, *Czytadło*)
Vous, prenez vos affaires.

- (29) **Pan podpisze**, a później będziemy dyskutować. (T. Konwicki, *Czytadło*)
Signez, on discutera après.

- (30) **Pani pokaże** tę cielęcinę. (T. Konwicki, *Kompleks polski*)
Faites donc voir ce veau.

- (31) **Pani podejdzie** tutaj. (T. Konwicki, *Kompleks polski*)
Venez par là.

On peut constater que dans les exemples mentionnés, le même procédé linguistique a été traduit par différents effets de style.

Dans la langue polonaise, il est possible d'employer *pan* avec la deuxième personne du singulier. L'emploi des énoncés de ce type, caractéristiques du langage familier comme l'a suggéré J. LABOCHA (1986), peut être dédaigneux. Les exemples qui suivent expriment plutôt une volonté de réduire la distance :

- (32) Nie męcz się pan. (T. Konwicki, *Kompleks polski*)
Ne vous fatiguez pas, mon vieux.
- (33) Patrz pan, panie Konwicki, ona chyba zasnęła, (T. Konwicki, *Kompleks polski*)
Regardez, monsieur Konwicki, elle n'y est plus.

Les énoncés avec le lexème *niech* sont considérés comme plus polis. Cependant, tous les linguistes ne partagent pas cet avis. Pour certains (LUCZKOW, 1997 : 90), il s'agit d'une forme intermédiaire entre le *ty* jugé trop familier et les *pan*, *pani*, jugés trop distants. D'autres (KLESZCZOWA, 1983 : 120), considèrent que ce type d'énoncés est toujours impoli. Il nous semble que tout est fonction du contexte et l'interprétation des énoncés en dépend.

II.4 L'emploi de *proszę* suivi de l'infinitif

La construction de *proszę* + infinitif est souvent interprétée comme une forme analytique de l'impératif. Pourtant, le lexème *proszę* n'est pas une forme du verbe mais un lexème modal de politesse (LABOCHA, 1985). Sa présence dans l'énoncé neutralise le caractère brutal de l'énoncé. Cependant, il n'est pas un marqueur formel suffisant pour que l'énoncé soit une demande du point de vue pragmatique.

- (34) **Proszę udać się** na wigilię **i nie robić** zbiegowiska.
 (T. Konwicki, *Kompleks polski*)
Vous êtes priés d'aller fêter Noël et de ne pas créer d'attroupement.
- (35) Niech pan nic nie mówi, **proszę zamknąć** oczy. (S. Mrozek, *Pieszko*)
Ne dites rien ! fermez les yeux !
- (36) Cicho. Cicho. **Proszę nie robić** zamieszania, bo wywieszę remanent.
 (T. Konwicki, *Kompleks polski*)
Du calme, du calme, pas de remue-ménage, s'il vous plaît ou je ferme pour inventaire.

En français, le lexème modal *proszę* a été rendu par trois procédés différents : *vous êtes priés*, *fermez* et *s'il vous plaît*.

II.5 Les termes d'adresse

Les termes d'adresse permettent, selon les cas, d'adoucir ou de durcir les actes directifs. En polonais, l'expression du pronom *ty* (tu) est facultative et souvent évitée. Les locuteurs désignent leurs interlocuteurs par un nom propre ou un diminutif. Les formes adressatives peuvent aussi exprimer l'état émotionnel du locuteur et sa relation

avec le destinataire. À travers les formes adressatives s'expriment la fonction expressive et impressive. La politesse polonaise s'exprime à travers le respect que l'on manifeste à l'allocutaire. Dans la catégorie des adressatifs, nous trouverons avant tout les appellatifs ainsi que les diminutifs des prénoms et des adjectifs.

- (37) **Wandziu**, podaj mi nóż. (T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Wanda, apporte-moi un couteau.
- (38) **Siostrzyczki**, pomóżcie. (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Aidez-moi, les sœurette.
- (39) Dalej, **złociutka**, niech pani sprawdzi wszystkie paczki.
(T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Continuez, mon cœur, vérifiez tous les paquets.
- (40) Nie chodź, **tatko**. (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Ne traîne pas, papa.
- (41) Cśś, cicho **dziecinka**. (T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Chut, silence, mon enfant.
- (42) Chodź, **kochana**, siadaj, pomodlimy się razem. (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Assieds-toi, ma chérie, on va prier ensemble

Ces exemples montrent la productivité dérivationnelle de la langue polonaise. En effet, le prénom *Wanda* possède son diminutif affectif qui est *Wandzia* (petite Wanda) ce qui influence considérablement le caractère poli de la demande.

Nous pouvons observer également la présence des diminutifs des noms en dehors de la fonction appellative :

- (43) No to napij się herbaty i **do łóžeczka**. (T. Konwicky, *Czytadło*)
Bois un peu de thé et au dodo.
- (44) No to znajdź te **szklaneczki**. (T. Konwicky, *Czytadło*)
Trouve donc ces verres.

Ce type de procédé linguistique est observé dans le domaine des services, notamment dans le domaine des ventes, pour attirer les potentiels clients. M. HONOWSKA (1995) mentionne une vivacité des procédés dérivatifs beaucoup plus grande en polonais qu'en français. L'auteur, dans son article, ne s'occupe pas de la dérivation purement syntaxique mais s'intéresse à la dérivation qui apporte un surplus de sens par rapport au mot qui est à la base de la dérivation.

II.6 L'infinitif

Nous sommes d'accord avec J. LABOCHA (1986) quant à l'usage de l'infinitif en polonais. Lorsqu'il apparaît dans les ordres, il constitue indiscutablement une forme

directe et peu polie de relation avec l'interlocuteur. Les formes infinitives sont des formes le plus souvent employées pour exprimer l'ordre. La forme de l'infinitif permet de créer une distance et de souligner le pouvoir que l'on a sur autrui.

- (45) **Siadać i słuchać.** (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Asseyez-vous et écoutez.
- (46) No, dziewczyny, **spać.** (J. Głowacki, *Czwarta siostra*)
Allez, les filles, au lit.
- (47) **Milczeć !** (T. Konwicki, *Czytadło*)
Silence !
- (48) Niech mi pan pokaże legitymację. **Dawać legitymację.** Ja pana wylegitymuję. Ale już. (S. Mrozek, *Pieszko*)
Montrez-moi vos papiers. Allez ! Vos papiers ! C'est moi qui vais vous contrôler. Et plus vite que ça !

Les énoncés qui précèdent nous montrent la difficulté de traduction dans la langue française. Le premier exemple avec les verbes à l'infinitif a été traduit par l'impératif. Dans le dernier exemple, nous pouvons apercevoir le caractère plus brutal des énoncés à l'infinitif par rapport aux énoncés avec *niech*. Cette fois le traducteur a rendu l'ordre impoli par l'emploi de la forme averbale renforcée par *allez*.

La façon directe de parler apparaît dans certaines situations particulières comme à l'armée, où la forme exprime l'autorité, mais sans produire le même effet d'impolitesse que dans d'autres situations. Si le locuteur occupe institutionnellement une position haute, il est mieux placé pour imposer son interprétation de l'énoncé.

K. PISARKOWA (1976 : 270) a souligné le fait que la conventionnalité de l'expression sans emballage rituel est possible. Elle parle de la neutralisation de la forme grammaticale dans certains contextes, par exemple à l'armée :

- (49) **Odmaszerować !** (S. Mrozek, *Pieszko*)
Demi-tour !

II.7 Les formules réparatrices

Parmi les procédés réparateurs, nous avons les excuses et les justifications qui permettent de neutraliser les injonctions directes :

- (50) Teraz proszę nie odzywać się do mnie pod żadnym pozorem, **bo muszę napisać odezwę.** (T. Konwicki, *Czytadło*)
Maintenant qu'on ne me parle sous aucun prétexte car je dois rédiger un appel.
- (51) **Przepraszam,** proszę nie przerywać, wiem, co chce pan powiedzieć. (T. Konwicki, *Czytadło*)
Excusez-moi, ne m'interrompez pas, je sais ce que vous voulez dire.

- (52) **Duszę się**- zajączął prezydent. Wybij okno. (T. Konwicky, *Czytadło*)
J'étouffe, gémit le président. Brise la vitre.
- (53) Wypijmy, **bo jest pod co wypić**, prawda, panie Konwicky ?
(T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Buvons, parce que nous avons une bonne occasion de boire, n'est-ce pas, monsieur Konwicky ?

II.8 Les verbes performatifs

Nous jugeons utile de rappeler que les verbes performatifs ont l'avantage d'exprimer directement l'intention du locuteur. Ils ne sont pas toujours interprétés comme impolis ce qu'illustrent les exemples suivants :

- (54) Chłopczy, **blagam**, najwyższa pora zamoczyć wigilijną rybę.
(T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Les gars, je vous prie, il est grand temps d'arroser notre poisson de Noël.
- (55) **Proszę** o gościnę. (T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Je vous demande l'hospitalité.
- (56) **Zalecam** ostrożność, panie Zygmunccie. (T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Je vous conseille la prudence, mon cher Zygmunt.
- (57) **Ostrzegam**, żeby nie było reklamacji. (T. Konwicky, *Kompleks polski*)
Je vous préviens pour qu'il n'y ait pas de réclamation.

L'emploi de verbes performatifs permet de lire l'intention du locuteur sans grand travail cognitif.

Conclusion

Dans un bilan final, on peut considérer que le choix de la stratégie dépend toujours du type de métacommuniqué que le locuteur souhaite transmettre au destinataire. Dans chaque culture, les effets qu'une expression génère chez le destinataire sont aussi importants que le sens des mots contenus dans cette expression. Dans la langue polonaise, la façon directe de parler ne crée pas le même effet d'impolitesse qu'en français.

Les formes directes et indirectes de la communication ne sont pas les seules mesures de la politesse des expressions. D'autant plus qu'il est impossible de définir un registre de structures langagières qui permettrait d'identifier les deux formes. En polonais, l'utilisation d'une forme directe ne rend pas pour autant le message impoli.

Les linguistes sont d'accord sur le fait que le choix des formules de politesse dépend non seulement du contenu du message mais aussi des facteurs extérieurs tels que le statut des interlocuteurs et leurs relations mutuelles.

Le choix de la forme de langue et son appréciation dans le contexte de communication dépend de nombreux facteurs. Un rôle important est joué par les diminutifs, les mots affectueux, la familiarité. Les mots affectueux et les diminutifs qui accompagnent souvent les impératifs atténuent la force de ces derniers.

Il faut également noter que l'intonation, qui n'a pas été intégrée à cette étude, joue un rôle important. Elle permet d'influencer et même de changer complètement la politesse d'un énoncé donné.

Références bibliographiques

BULA B. et NOWACKA J., 1983, « Próba klasyfikacji aktów mowy », *Socjolingwistyka*, 5, p. 31-46.

BLUM-KULKA S., 2001, « Pragmatyka dyskursu », in van Dijk T.A. (ed.), *Dyskurs jako struktura i proces*, Warszawa, p. 214-241.

BROWN P. et LEVINSON S., 1997, *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, CUP.

DUSZAK A., 1998, *Tekst, dyskurs, komunikacja międzykulturowa*, PWN, Warszawa.

GIZBERT-STUDNICKI T., 1983, « O sposobach formułowania dyrektyw », *Studia Semiotyczne*, XIII.

GRABOWSKA M., 2002, « Formy adresatywne we francuskim przekładzie Kompleksu polskiego Tadeusza Konwickiego » in Skibińska E. et Cieński M., *Język-stereotyp-przekład*, Dolnośląskie Wydawnictwa Edukacyjne, Wrocław, p.85-96.

GRABOWSKA M., 2002, « Le monde viril dans Kompleks polski et dans sa traduction française. Analyse des formes adressatives », *Romanica Wratislaviensia XLIX*, Wrocław.

HONOWSKA M., 1995, « La densité fonctionnelle des mots dérivés en polonais et en français », in Cygal-Krupa Z., *Les contacts linguistiques franco-polonais*, Presses Universitaires de Lille, Lille, P.111-115.

HUSZCZA R., 1980, « O gramatyce grzeczności », *Pamięnik Literacki*, LXXI, 1, 176-186.

HUSZCZA R., 1996, *Honoryfikatywność. Gramatyka. Pragmatyka. Typologia*, Dialog, Warszawa.

KERBRAT-ORECCHIONI C., 1992, *Les interactions verbales t. I, II, III*, Armand Colin, Paris

LABOCHA J., 1981, « Składnia żądania w polszczyźnie mówionej », *Język Polski*, LXX : 1, 32-41.

LABOCHA J., 1985, « Sposoby wyrażania żądania we współczesnej polszczyźnie mówionej część I », *Polonica*, XI, 119-145.

LABOCHA J., 1986, « Sposoby wyrażania żądania we współczesnej polszczyźnie mówionej część II », *Polonica*, XII, 203-217.

ŁUCZKOW I., 1997, *Wyrażanie imperatywności w języku rosyjskim i polskim*, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, Wrocław,

KLESZCZOWA K. et TERMINSKA K., 1983, « Wypowiedzenia rozkaznikowe », *Socjolingwistyka*, 5, 115-127.

MANNO G., 2002, « Politesse et indirection : un essai de synthèse », *Langage et Société*, 100, p. 5-47.

MARCJANIK M., 1997, *Polska grzeczność językowa*, Wydawnictwo Wyższej Szkoły Pedagogicznej, Kielce

OZOG K., 1990, « Zwroty grzecznościowe współczesnej polszczyzny mówionej », *Zeszyty Naukowe Uniwersytetu Jagiellońskiego*, CLXIII, *Prace Językoznawcze*, z. 98, PWN, Warszawa-Kraków.

PISARKOWA K., 1976, « Pragmatyczne spojrzenie na akt mowy », *Polonica*, II, 265-279.

PRZYBYLSKA R., 2001, « Czy w języku polskim istnieje osobna kategoria adresatywów ? », in HABRAJSKA G. (red.), *Język w komunikacji*, Łódź, 180-186.

ROULET E., 1980, « Modalité et illocution », *Communications*, 32, p. 216-239.

SEARLE J. R., 1969, *Speech Acts*, Cambridge University Press, Cambridge.

WIERZBICKA A., 1991, *Cross-Cultural Pragmatics. The Semantics of Human Interaction*, Mouton de Gruyter, Berlin-New York.

WIERZBICKA A., 1999, *Język-umysł-kultura*, Warszawa.

ZARĘBA L., 1981, « Formy zwracania się do osób drugich w językach polskim i francuskim », *Język Polski*, LXI, 1-2, 1-12.

Sources des exemples

KONWICKI T., *Kompleks polski*, (wyd. I 1977), Alfa, Warszawa, 1990 [Trad. *Le complexe polonais*, par H. WŁODARCZYK, P.O.F., Robert Laffont, Paris, 1988]

KONWICKI T., *Czytadło*, (wyd. I 1992), Niezależna Oficyna Wydawnicza, Warszawa, 1993 [Trad. *Roman de gare contemporain*, par M. LAURENT, Robert Laffont, Paris, 1994]

GŁOWACKI J., *Czwarta siostra*, Czytelnik, Warszawa, 1999 [Trad. *La quatrième sœur*, par K. et K. WYRZYKOWSKA, L'avant scène théâtre, Paris, 2004]

MROZEK S., *Pieszko*, Czytelnik, Warszawa, 1983 [Trad. « À pied », par L. DIEVRE, in *Théâtre 2. Oeuvres complètes III*, Montricker (Suisse), Noir sur Blanc, 1993]